



L • S • T
LUTTES
SOLIDARITES
TRAVAIL



P705187



PB-PP B-01297
BELGIE(N)-BELGIQUE

BUREAU
DE
DEPÔT :
5000
NAMUR

ED- RESP. : ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX : 2€. MENSUEL. N° 416 Novembre 2024



Photos de LST - 17 octobre 2024

Sommaire

Editorial

Spécial

JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE

LA PIQÛRE DE RAPPEL

- P.2** JOURNEE MONDIALE DU REFUS DE LA MISERE
- P.3** POUR UNE POLITIQUE PORTEUSE D'HUMANITE
- P.4** ECHOS DE NOS ACTIONS
- P.5** POURTANT JE GARDE ESPOIR
- P.6** NOS DROITS
L'état des lieux et les dégâts localifs
AUJOURD'HUI COMME HIER
- P.7** HORS CADRE
La rue est à nous
- P.8** FEDERATION - ÇA SE PASSE.
PETITES NOUVELLES -

Ce 17 octobre 2024, nous étions au Parlement de Wallonie pour y faire une "piqûre de rappel". Un vaccin contre ce "virus", dont les dernières mutations dans le "néo-libéralisme" se propagent sur toute la planète. Il produit une multitude d'inégalités, d'injustices, de misère, et d'exploitation outrancière. Autant de symptômes d'une profonde déshumanisation de notre monde. Nos interpellations et revendications vers les décideurs politiques, mais aussi pour toute la population qui les a élus, rejoignent le thème proposé par le Comité International 17 octobre : "Cette année, agissons ensemble contre la maltraitance sociale et institutionnelle".

Nous avons rappelé, en écho à nos interpellations portées depuis de nombreuses années, notre refus à propos du démantèlement de la sécurité sociale, des services publics et des biens communs. Nous refusons, comme d'autres, de voir transférées de nombreuses missions de services publics et de solidarité, comme de simples marchandises, vers des services privés accessibles à celles et ceux qui peuvent les payer.

*Y aura-t-il un courage politique
radicalement porteur d'humanité et de justice sociale ?*

Luc Lefebvre

Que celui ou celle qui sait lire,
lise et partage ce journal avec celui ou celle
qui n'a pas pu apprendre à lire.

JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE

CE 17 OCTOBRE 2024, NOUS NOUS SOMMES RENDUS AU PARLEMENT DE WALLONIE
REINTERPELER LE MONDE POLITIQUE ET LES CITOYENS



50 ANS DE COMBAT

Depuis bientôt 50 ans, rassemblés au sein de LST Luttes Solidarités Travail, nous interpelons sur les conditions de vie intolérables imposées à une part croissante de la population : mal logement, revenus insuffisants, difficultés d'accès au travail, vie de famille souvent éclatée pour raison de pauvreté, difficultés d'accès aux soins de santé, à la scolarité, à la formation, et à de multiples autres droits fondamentaux.

INEGALITES ET MISERE

Depuis toutes ces années, sur base de nos constats et analyses collectives, nous affirmons que la misère et toutes les discriminations qui accompagnent le quotidien des populations les plus opprimées, sont étroitement liées aux inégalités. Inégalités produites et entretenues par l'organisation de nos sociétés.

LE CONSTAT N'EST PAS NEUF

Ainsi, par exemple, déjà en 1994, dans le premier Rapport Général sur la Pauvreté, nous mettions en garde face aux dérives du démantèlement de la sécurité sociale :

... "La séparation entre l'aide sociale et la sécurité sociale peut être, dans une situation de crise budgétaire, un moyen pour aligner vers le bas la protection sociale, en transférant des bénéficiaires des allocations de chômage vers l'aide sociale. D'un système de solidarité (la sécurité sociale) vers un système d'assistance (le revenu d'intégration). Ensuite nous avons régulièrement dénoncé l'impact que produisent ces glissements de responsabilité et de financement de la solidarité, du fédéral vers le local. »

30 ans plus tard, ces réalités restent identiques.

Des réalités qui inquiètent les CPAS, vu l'augmentation ces dernières années du nombre de bénéficiaires. Et ce qui s'annonce avec la limitation du droit aux allocations de chômage à deux ans va encore renforcer le phénomène.

DIRE ET REDIRE

Ce n'est qu'un exemple. Ces constats de dégradations des conditions de vie des plus pauvres, nous les faisons dans tous les domaines de nos vies, depuis de nombreuses années déjà.

Il nous semblait donc opportun et d'autant plus en cette période de changement de politique d'opérer une piqûre de rappel.

C'est le titre de notre cahier de revendications du 17 octobre de cette année.

PIQURE DE RAPPEL



Nous nous sommes replongés dans les archives de nos publications et avons consigné des extraits significatifs de ces 50 ans d'activités. Certains sont anciens. Ils restent tous d'une actualité déconcertante.

Ces constats y sont exprimés par nos personnages Transparents à travers les 10 réalités de vie illustrées par les affiches réalisées au sein de notre atelier CEC. Cette transparence imposée au plus pauvres.

Le recueil de ces constats et analyses constitue notre publication du 17 octobre de cette année, notre « PIQURE DE RAPPEL ».

Le document est accessible à LST ou sur le site <https://www.mouvement-lst.org/publications.html#analyses>



POUR UNE POLITIQUE PORTEUSE D'HUMANITÉ

Les choses changent, mais se ressemblent. On va toujours chercher dans la poche de celui qui a moins. Alors qu'on pourrait prendre aux plus riches pour partager. C'est un combat continu pour se faire entendre, un combat fatigant !

Dans ma cité sociale, on va tout raser pour reconstruire. Je vis dans une petite maison et on va nous mettre dans une « cage à poules ». Même chose pour ma voisine qui a plus de 90 ans. Le positif, c'est qu'on se parle plus entre voisins, parce qu'on veut faire entendre nos inquiétudes. Ce qui est bien, c'est cette solidarité entre nous.

Véronique

C'est très important pour moi, je viens depuis plusieurs années. J'ai chez moi, une chambre de 8 m² Mais selon la loi il faut 10 m² pour vivre. Je ne peux pas permettre à quelqu'un d'y vivre. Aussi je vois les étages en ville qui sont vides, on pourrait les louer à ceux qui ont besoin avec un loyer plus bas, en échange de faire quelques travaux. On pourrait trouver des solutions. Aujourd'hui au Parlement, j'ai aussi été touché par le problème du statut cohabitant. A 40 ans, tu vis avec presque rien, tu dépends encore de ta maman à cause de ce statut de cohabitant.

Paul

Ce qu'on va dire au Parlement, ce n'est pas facile à dire. L'émotion revient, ce qu'on dit, on l'a vécu.

Patricia

Je viens pour la première fois. J'ai écouté. Je suis à la rue. Ce que vous avez dit est vrai ! Transparent ! On est là mais on ne nous voit pas. Comme si on n'existait pas. On doit nous laisser une chance aussi ! On ne peut pas ignorer les gens à ce point. Pour moi, c'est intolérable. Et avoir en ville des grands bâtiments comme celui devant nous, vides, c'est intolérable. Il pourrait y avoir des appartements sociaux dedans. Cela éviterait qu'il y ait autant de gens dans les rues. Parce qu'il y en a des gens dans la rue ! J'y suis depuis 2012 et j'en ai vus défiler ! Tout le monde a droit à avoir sa chance. Et ne pas être repoussé.

Patrick



Tout ce qu'on dit au Parlement, ailleurs, c'est tout le temps, tout le temps. Y'a pas un moment où on aurait un bouton « stop », un moment où toutes les difficultés s'arrêtent

Cindy

Je suis à la rue et la journée mondiale du refus de la misère est très importante pour moi. Je ne sais pas si ce qu'on dit est entendu. La réponse est une réponse d'homme politique, on tourne autour du pot. Dans les témoignages, je retiens le combat des familles, par rapport aux enfants c'est important. Si je suis ici, c'est pour mettre un peu plus encore de solidarité entre les personnes dans la précarité. Se soutenir, tout simplement. Je ne crois pas qu'on peut attendre beaucoup, on est transparent. On aura beau faire toc toc toc à leur porte, on ne compte pas pour eux.

Polo



NOUS DEMANDONS :

- des services publics accessibles facilement à tous,
- le droit pour toutes et tous d'occuper l'espace public sans discrimination,
- la régulation indispensable par le pouvoir public, d'un accès équitable aux ressources naturelles, qui se concrétise de plus en plus difficilement (eau/air de qualité/environnement etc.
- le droit à la participation citoyenne et la protection du bien commun qu'est la Sécurité Sociale.
- le droit d'habiter et de construire une famille...

**Y AURA-T-IL UN COURAGE POLITIQUE
RADICALEMENT PORTEUR D'HUMANITE ET DE JUSTICE SOCIALE ?**

Je salue le fait que chaque année, LST se rende dans ce lieu de démocratie qu'est le Parlement de Wallonie, avec des témoignages et une présentation de qualité. Vous faites passer des sentiments autant que des faits concrets. C'est une véritable sensibilisation. Je regrette qu'un président de Parlement se veuille « neutre ».

Je regrette qu'ils n'y aient pas plus d'hommes politiques qui entendent. C'est un moment important. Merci.

André

ECHO DE L'ASSEMBLÉE DES MILITANTS

Nous nous sommes réunis en assemblée des militants mi-septembre 2024 et nous avons préparé la journée mondiale du refus de la misère.

A partir de nos réalités de vie ainsi que des 10 affiches réalisées pour le 17 octobre 2023, nous avons essayé de préciser les interpellations et questions à renvoyer aux parlementaires fraîchement élus en 2024.

Nous avons effectué un premier tour de table à partir de la question : « **Quelles sont les inégalités que je vis et qui m'inquiètent le plus ? Qu'est-ce que j'ai envie de dire ?** ».

Véro : « trop de choses se bousculent. L'exclusion du chômage, je l'ai vécue il y a plusieurs années. On nous traite de fainéants. Aujourd'hui encore, ça me reste même si ça va. Je suis passée du chômage au CPAS, ce n'est plus la sécurité sociale (on passe d'un financement du niveau fédéral au niveau local) ».

Fabienne : « J'ai peur de ne plus savoir payer mes médicaments. J'ai peur pour moi, et aussi pour ma fille qui vit les mêmes problèmes. La mutuelle n'en veut plus (mi-temps médical). Alors qu'elle a des douleurs dans toutes les positions. Pas de paiement de la mutuelle, pas de remboursement de soins pour certains enfants non plus... Je suis aussi BIM, mais on nous supprime des choses (ex. tarif social gaz-électricité...). La santé, les factures, les médicaments : seront-ils encore remboursés ? Les malades de longue durée, que vont-ils devenir ? ».

Par la suite, nous avons refait un second tour de table. Il s'agissait de formuler une question courte qu'on voudrait adresser aux parlementaires et qui témoigne de nos inquiétudes face au recul des protections sociales. Nicole : « Comment avoir des accès rapides et humains dans des services médicaux et d'autres » Patricia : « quand va-t-on enfin nous écouter et nous prendre au sérieux ? ».

ATELIER GRAVURE

Vous trouverez, en page 7, un écho de l'atelier gravure du CEC. Ce 17 octobre, après notre rencontre au Parlement, nous pouvions également nous exprimer sur la transparence imposée, sur nos revendications,... au moyen de cette technique artistique.



MOINS ET MIEUX SOIRÉE-DÉBAT

Le 25 septembre, nous avons organisé avec les Amis de la terre une soirée débat autour du film « Moins et Mieux », **documentaire réalisé par Rino Noviello en 2021 sur des expériences de transitions climatiques** (voir les numéros précédents de LMDLM).

Des participants au débat posaient sincèrement la question « quel choix puis-je poser pour contribuer à la transition » ? Nous avons pu exprimer la difficulté pour les plus pauvres d'opérer des choix à ce niveau. Nous avons aussi questionné sur les biens communs comme la nature, mais aussi le Service public et la Sécurité sociale, qui sont des outils de redistribution équitable et soutenable des richesses.

Se rendre compte aussi que les malheurs de nombreuses populations sont la conséquence des niveaux de consommation et de confort de minorités privilégiées.



« TRANSPARENTS »

Vous nous avez rejoints cette année encore pour la campagne « transparents ». Elle dénonce toutes les violences imposées aux plus pauvres. Par cette campagne, nous voulons interpeller et forcer au changement, avec votre soutien.

**ON NOUS REND TRANSPARENTS MAIS
NOUS RÉSISTONS TOUS LES JOURS À LA MISÈRE**

SUR LES MARCHÉS

Début octobre, nous étions dans des lieux publics, Nous avons choisi de mobiliser des militants pour être présents sur les marchés et dans les rues d'Andenne et de Namur où nous tenions un stand d'informations de notre action pour interpeller et dialoguer avec les citoyens



FESTIVAL « ON N'EST PAS TOUT SEUL »

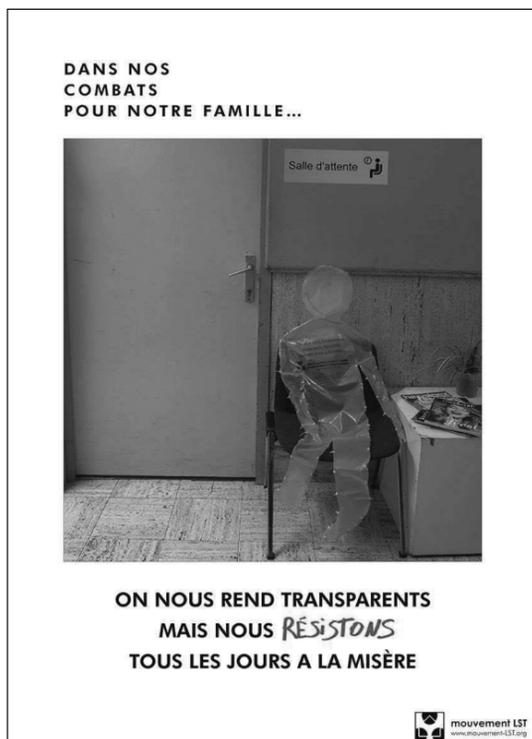
POURQUOI JE MARCHE, POURQUOI JE ME METS EN ROUTE...

LST est participant et co-organisateur du Festival « On n'est pas tout seul » à Rochefort depuis ses débuts. Ce 10 octobre, l'édition 2024 s'est ouverte par l'écoute de notre documentaire sonore « Ça use les souliers » réalisé dans nos ateliers CEC. Suivi d'un échange où plusieurs participants ont pu s'identifier aux « marcheurs » : marcher pour survivre, mais aussi marcher pour se mettre en route avec d'autres. La journée s'est poursuivie par des ateliers : customisation de chaussures, théâtre, lecture, écriture, peinture... et la pièce de théâtre « T'en fais des caisses ». Expression, échanges, moments conviviaux... pour dire « pourquoi je me mobilise ». Un moment collectif fort une fois de plus autour du 17 octobre avec les amis réunis par diverses associations de Rochefort et environs.



POURTANT JE GARDE ESPOIR...

OUI, C'EST UN COMBAT QUOTIDIEN DE VEILLER À CE QUE LA FAMILLE VIVE ET C'EST USANT



DANS NOS COMBATS POUR NOTRE FAMILLE...

Ce qui m'interpelle en regardant cette affiche, c'est ce qui concerne la scolarité : ce que ça coûte, alors qu'on parle de gratuité de la scolarité. C'est un coût important sur l'année. A cause de toutes les sorties, mais aussi le matériel. Pour les trajets, ça va, on est au chômage et on a le statut BIM. Donc on a l'abonnement à 12 euros. Mais ceux qui ne sont pas BIM, comment font-ils ? Tu ne peux pas dire à ton enfant « tu ne fais pas ces études là parce que c'est horriblement cher ! » Parce que je suis chômeur ou que j'ai le RIS, mon enfant ne pourrait pas faire le métier dont il a envie ? ou ne plus pouvoir aller à l'école, parce que l'école devient chère et n'est plus vraiment accessible à tout le monde ?

Oui, c'est un combat, il faut se battre.

UN COMBAT QUOTIDIEN

Mais le combat des familles, c'est global. C'est un combat de tous les jours, une recherche d'équilibre entre de ce que tu perçois et tout ce qu'il y a à payer, pour se nourrir, se vêtir, ... Même si tu vas dans les magasins à bas prix... Mais je veux que mon enfant soit le plus à égalité avec les autres, pour éviter les moqueries, le harcèlement.

Je pense aussi à toutes les pressions que l'on peut subir, le PMS, les services

d'aide... Parfois, on veut juste dire « stop, stop ».

D'ABORD POUVOIR SE NOURRIR, SE LOGER

Pour la famille, il faut se battre. Et le premier combat, c'est d'avoir le frigo rempli tous les jours. Et ce n'est pas facile.

Heureusement, pour le logement, je n'ai pas de souci. J'ai trouvé une petite maison, ce n'est pas dans la ville, mais le loyer n'est pas cher. Avec les charges (eau, chauffage, électricité), j'en suis juste sous les 50 % de mes revenus. Quand j'entends ce que d'autres doivent payer comme loyer... ma fille aînée, par exemple, pour un appartement 2 chambres, tout à l'électricité, peu isolé, elle paie 790... quand j'entends les prix sur Namur, on parle de 850 euros... on devient fous !

TOUJOURS CALCULER

On doit calculer tous les jours. Je regarde régulièrement le solde de mon compte et je me dis : encore autant de semaines, autant de jours... Surtout ne pas dépasser. Et à la moitié du mois déjà faire attention à réduire les collations pour arriver au bout du mois. Et ça, quand les paiements sont faits à temps. Ce mois, on est le 10 et on n'a pas encore été payé...

JE VOUDRAIS JUSTE... QUE CELA CHANGE

Cette vie, c'est fatigant. C'est usant. On ne nous permet pas de vivre. Rien n'est fait pour nous, la classe pauvre. Parce

que maintenant, il n'y a plus que les riches et les pauvres, comme classes sociales. On ne peut pas se considérer comme une classe moyenne, on est des pauvres. Et en plus on doit prouver tout, justifier tout. J'ai juste envie que cela change. Messieurs qui nous gouvernent, savez-vous la dureté de notre vie ? Nos combats de tous les jours ? Ce que vivent les jeunes ? Bientôt dans les écoles, il n'y aura plus d'enfants de la classe pauvre, parce qu'ils seront dans des écoles où ils travaillent à l'extérieur pour gagner leur croute déjà à 16 ans. Et en étant esclave. Ma fille a essayé, mais elle n'a pas été prise en considération, alors qu'elle est là pour apprendre.

ON NE PEUT PAS BAISSER LES BRAS

C'est usant, c'est épuisant cette vie de combat. Si je garde espoir, si je me lève le matin, c'est pour mes enfants, mes petits-enfants, ma mère. Je ne peux pas baisser les bras. Ce sont eux qui me donnent cette force de continuer.

Je n'abandonnerai pas, pour eux et pour tous ceux qui se battent aussi. Et parce qu'il y a des possibles.

DES « POSSIBLES » EXISTENT

Si les gouvernants pouvaient nous écouter, écouter la parole des gens qui sont dans ce combat de vie, ... s'ils pouvaient ouvrir leurs yeux sur la misère, partout... Qu'on analyse la société, les entreprises qui ferment... alors on trouvera les possibles.

Stéphanie



L'ETAT DES LIEUX ET LES DEGATS LOCATIFS

LA REALISATION D'UN ETAT DES LIEUX D'ENTREE ET DE SORTIE
EST UNE OBLIGATION LEGALE EN CAS DE LOCATION D'UN LOGEMENT EN WALLONIE

L'ETAT DES LIEUX D'ENTREE

L'état des lieux d'entrée indique, de manière la plus précise et complète possible, l'état dans lequel se trouve le logement à l'entrée du nouveau locataire. Il doit être établi par écrit et signé par chaque partie.

Il doit décrire le logement, pièce par pièce, et éventuellement mur par mur, en indiquant les défauts constatés : présence de tâches, griffes, coups, carrelages descellés, prises électriques mal fixées, ampoules ou détecteur d'incendie manquants, vitres fêlées, etc. Il peut être accompagné de photos. Il faut éviter les descriptions sommaires comme « état neuf » ou « bon état général », ce qui n'est pas précis. Il faut éviter de faire l'état des lieux alors que le locataire précédent n'a pas encore vidé les lieux : cela ne permet pas de visualiser en détail les pièces, les murs, etc.

L'état des lieux est dressé par le bailleur et le locataire ensemble. S'il n'y a que le bailleur et le locataire, le contrat ne peut mettre à charge de celui-ci des « frais d'état des lieux ».

Si le bailleur se fait accompagner de son propre expert (agent immobilier par exemple), c'est lui qui le paie.

Si le contrat de bail indique que l'état des lieux est réalisé par un professionnel (agence immobilière, architecte), la loi impose la répartition à frais communs,

c'est-à-dire moitié-moitié. La clause du contrat de bail qui mettrait ces frais à charge du seul locataire serait sans valeur.

En cas de désaccord sur le tiers qui dresse l'état des lieux, il faut demander au juge de paix de désigner un expert chargé d'établir l'état des lieux, à frais partagés.

L'état des lieux d'entrée doit être réalisé avant l'emménagement, et au plus tard au cours du premier mois d'occupation par le nouveau locataire.

Il doit être annexé au contrat de bail et enregistré avec lui auprès de l'Administration fiscale.

Si des modifications importantes sont apportées au logement en cours de bail, la loi impose de réaliser un avenant à l'état des lieux d'entrée, en indiquant ce qui a été modifié et à quelle date (nouveaux châssis par exemple).

Un exemple-type d'état des lieux est disponible sur le site de la Région wallonne.

EN L'ABSENCE D'ETAT DES LIEUX D'ENTREE

Si aucun état des lieux d'entrée n'est dressé, aucune sanction n'est prévue.

Toutefois, la loi est favorable au locataire : s'il n'y a pas eu d'état des lieux d'entrée, le logement est présumé avoir été remis au locataire dans le même état que celui dans lequel il se trouve à la fin

du bail. Ce sera au propriétaire de prouver que depuis son entrée dans le logement, le locataire a commis des dégâts.

Le bailleur a donc intérêt à faire dresser un état des lieux d'entrée. En effet, s'il n'y a pas eu d'état des lieux d'entrée, le bailleur devra apporter la preuve de l'état dans lequel se trouvait le logement au départ de la location, s'il veut réclamer des dégâts locatifs au locataire.

Le locataire peut également avoir un intérêt à faire un état des lieux d'entrée pour démontrer une éventuelle dégradation de l'état du logement pendant la location, ou s'il effectue des travaux d'amélioration et que le bail prévoit qu'il doit en être indemnisé.

L'état des lieux d'entrée est également un document important pour prouver si le bailleur a donné en location un logement répondant aux normes d'habitabilité, de sécurité et de salubrité. Le locataire pourrait donc s'en prévaloir pour prouver que le logement n'était pas en bon état lors de son emménagement, à charge cependant pour lui de dénoncer les problèmes au bailleur sans retard et par écrit.

À suivre

Philippe Versailles

AUJOURD'HUI COMME HIER...

Depuis quelques mois, un petit groupe de militants se plonge dans les archives de notre journal LA MAIN DANS LA MAIN pour y relire notre histoire sur nos combats pour la recherche d'un logement. Ce mois-ci, nous vous proposons l'article de Charly, écrit en 1990. Relevons les « je cherche, je cherche », « chômeurs et CPAS s'abstenir » - « d'un côté, et de l'autre côté, les plus pauvres » Aujourd'hui comme hier...



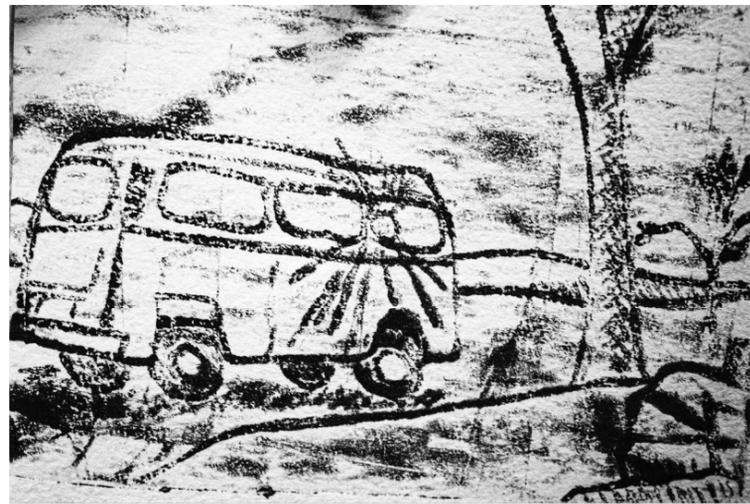
Hors cadre
Namur

LA RUE EST A NOUS

La Gravure sur tétra pack comme moyen d'expression.

Occuper l'espace public, s'exprimer et donner à tous l'opportunité d'essayer une technique. A l'occasion du 17 octobre 2024, nous avons donc organisé un atelier gravure sur la Place de l'Ange. L'occasion de rencontrer le passant et de parler des activités du CEC et du Mouvement LST. Et aussi de notre thème d'année : « La rue est à nous ».

Un moment de convivialité, de partage et d'humanité proposé par le CEC de LST.



« CA USE LES SOULIERS » EST NOMINE

Nous avons déjà fait écho du documentaire sonore « Ça use les souliers » des ateliers CEC.

Munis d'enregistreurs, en rue, au fil de nos démarches et marches quotidiennes, nous sommes allés là où nous mènent nos faits de vie.

A travers ce documentaire, nous prenons la parole sur nos combats et nos espérances. Il constitue ainsi un recueil de témoignages de ces résistances.

Il a été réalisé en collaboration avec *TSIMzoom*. « Ça use les souliers » est nominé pour les Phonurgia Awards dans la catégorie « Archives de la parole » ! Il sera diffusé à Marseille, à la mi-novembre.

Bravo à toutes et tous, nous en sommes très heureux et fiers.

C'EST TODI LES MEMES !

Certains d'entre nous ont eu l'occasion de voir Patricia, Françoise et Christiane sur les planches (avec d'autres acteurs) pour la création collective « Les naufragés ».

« Des inondations apocalyptiques s'annoncent. Des habitants du quartier, oubliés par les autorités décident de rester dans leurs habitations. »

Restons attentifs, ils joueront certainement encore et vous pourrez discuter avec les acteurs après le spectacle. En collaboration avec le CPAS de Dinant et la compagnie Buissonnière.



MANIFESTATION POUR LE LOGEMENT

Le 10 octobre, c'est la journée internationale de lutte contre le sans-abrisme. Organisée à Namur par SALSA (Syndicat Autonome Liégeois des Sans chez-soi Actifs) et l'AMA (fédération des maisons d'accueil), cette manifestation pour le droit au logement rappelait que les personnes sans chez-soi ont des droits, comme tout citoyen.

Nous étions une belle petite équipe de LST. Avec des amis d'ATD, du quartier Saint Nicolas et d'autres.

Nous étions environ 300 dans les rues.



Petites nouvelles

DECES

Christian Valenduc est décédé le 1^{er} octobre 2024.

Pendant des années, il a été un membre de l'asbl LST et de la Coopérative.

Merci pour ton engagement avec les plus pauvres.

Nos sincères condoléances à Agnès son épouse, ses enfants et sa famille.

« LA MAIN DANS LA MAIN »

LE QUART MONDE EN MOUVEMENT

Ont participé à ce numéro

D'Andenne, de Condroz-Famenne-Ardenne, de Namur, du Hainaut : Andrée, Candy, Cécile, Cindy, Christiane, Fabienne, Francine, Françoise, Jacques, Luc, Marcelle, Martin, Myriam, Nicole, Paul, Patricia, Patrick, Perry, Pierre, Philippe, Sandra, Stéphanie, Véronique ;

NOS ADRESSES DE CONTACT

A ANDENNE :

L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84 48 22
Rue d'Horseilles, 26 – 5300 Andenne
andenne@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE96 3500 2327 8305

EN CONDRUZ-FAMENNE-ARDENNES :

L.S.T Condruz-Famenne-Ardenne asbl
Tél. : 0486/33 36 17
Doyon, 13 – 5370 Flostoy
ciney-marche@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE71 7925 8843 2869

PROVINCE DU HAINAUT :

LST Hainaut
Tél. : - 0486/33 43 59
hainaut@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE67 0013 3858 9387

A TUBIZE

C. Goethals - Tél. : 067/64 89 65
tubize@mouvement-lst.org

A NAMUR :

L.S.T asbl- Tél. : 081/22 15 12
Rue Pépin, 27 – 5000 Namur
namur@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE12 0011 2378 3392

POUR PLUS D'INFORMATIONS

RETROUVEZ-NOUS SUR :
WWW.MOUVEMENT-LST.ORG
federation@mouvement-lst.org



ABONNEMENTS

Abonnement de soutien fixé à 20 euros/an
Cpte : IBAN BE 670013 3858 9387
De la Fédération Luttes Solidarités Travail asbl
27 rue Pépin – 5000 Namur

DONS

Tous les dons de plus 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte IBAN BE 23 2500 08303891. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur- Luxembourg), avec comme mention : Projet n° 05/65 (LST) ou projet n° 178 communication 732501 (LST Andenne).

AVEC LE SOUTIEN

De la Fédération Wallonie Bruxelles (Ministère de la Culture et de la Région wallonne (Direction générale de l'économie et de l'emploi).



IMPRIMERIE

Notre journal est imprimé par Nuance 4
Rue des Gerboises 5, 5100 Namur

Chers lecteurs, n'hésitez pas à nous contacter. Nous attendons vos remarques, vos articles, un petit coup de fil... Bonne lecture !

LMDLM@MOUVEMENT-LST.ORG